



Devoirs faits

publié le 30/11/2017

A partir du lundi 4 décembre 2017, le collège Jean Guiton met en place le dispositif devoirs faits les **lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30**, en plus du suivi élève déjà mis en place sur les créneaux disponibles dans les emplois du temps des élèves (de 8h00 à 16h30).

Votre enfant a été destinataire d'un coupon d'inscription à retourner à la vie scolaire si vous êtes intéressés.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.